

1<sup>er</sup>

# La fontaine des Innocents, chefs-d'œuvre en péril



**Place des Innocents (1<sup>er</sup>).** Ce chef-d'œuvre de la Renaissance française, dont les trois faces originales ont été sculptées dans les années 1540, est aujourd'hui en mauvais état : certaines parties s'effritent et les rebords du bassin s'ébrèchent. (LP/Ph.B.)

**A DEUX PAS DES HALLES**, la fontaine des Innocents (1<sup>er</sup>), ultime vestige du cimetière du même nom, fait grise mine. Victimes des outrages du temps et de la pollution, les reliefs des sculptures qui donnent sa grâce à ce remarquable édifice de la Renaissance (lire ci-dessous), s'effritent peu à peu. De-ci de-là, les rebords des bassins s'ébrèchent. Et le sol autour de la margelle semble se disloquer...

## Une souscription publique pour trouver 3,5 M€ ?

Pour sauver ce qui ressemble de plus en plus à un chef-d'œuvre en péril, le conseil de quartier des Halles et l'association Accomplir qui regroupe 110 riverains, ont interpellé le maire du 1<sup>er</sup>, Jean-François Legaret (UMP), à l'issue du conseil d'arrondissement du 6 octobre 2014. Le résultat ne s'est pas fait attendre : le 3 novembre dernier, le conseil d'arrondissement a voté à l'unanimité un vœu pour que « la mairie de Paris prenne d'urgence les mesures conservatoires nécessitées par la dégradation accélérée de

la fontaine des Innocents ». Même vote des élus de Paris lors du Conseil de Paris des 17 et 18 novembre.

Le coût de la restauration ayant été estimé à 3,5 M€ par les services de la Ville, le conseil du 1<sup>er</sup> propose que cette opération fasse l'objet d'un financement innovant en recourant à une souscription publique ou au mécénat ou encore à la publicité extérieure. « Cela, dans le double but d'associer à la conservation du patrimoine des Halles, les habitants, commerçants, entrepreneurs locaux, mécènes, touristes » et aussi de « limiter l'impact de l'opération sur le budget municipal ».

Plaidant pour « un cofinancement privé public des travaux, en lançant par exemple une souscription publique », Elisabeth Bourguinat, secrétaire d'Accomplir (qui entend contribuer à hauteur de 5 000 €), précise que « la mairie doit garder la maîtrise d'ouvrage ». Et d'ironiser : « Il serait bien triste que la fontaine continue de se dégrader faute de trouver 3,5 millions, à quelques mètres de la canopée des Halles dont le coût s'élè-

ve désormais à 239 M€ ».

Gérant de la brasserie Cœur couronné (place des Innocents), Marc Bodin ne dit pas autre chose : « Vue la facture du chantier des Halles qui atteint un milliard d'euros, on n'en est plus à 3 millions près pour la fontaine qui a bien besoin d'une restauration ! »

PHILIPPE BAVEREL

## En 474 ans, elle a déjà déménagé deux fois

Classée à l'inventaire des monuments historiques, la fontaine des Innocents (1<sup>er</sup>) est un chef-d'œuvre de la Renaissance française dont les trois faces originales ont été sculptées dans les années 1540 par Jean Goujon. Entre les pilastres jumelés d'ordre corinthien, dansent des naïades au corps voilé. Au registre supérieur, chaque façade est ornée d'épisodes de la mythologie ayant trait aux sources. A l'origine, trois bas-reliefs placés sur le soubassement de l'édifice, représentaient des nymphes allongées en compagnie de tritons et de créatures mythologiques.

Ces scènes ne sont malheureusement plus visibles sur la place car elles ont été démontées pour être transférées au Louvre. En 474 ans, la fontaine a déménagé deux fois. Au XVI<sup>e</sup> siècle, elle était située à l'angle des rues Saint-Denis et Berger. En raison de la démolition de l'église des Saints Innocents contre laquelle elle s'appuyait, elle fut déplacée au centre du marché au XVIII<sup>e</sup> siècle. Dès lors, il fallut lui ajouter une quatrième face que l'on doit à Pajou et dont les naïades furent sculptées par Houdon. C'est en 1865 que la fontaine est installée au centre de la place des Innocents.

PH.B.